

## **Deuxième Symposium Intersyndical des Associations & Syndicats du personnel du Système commun des Nations Unies (BIT Genève, 21 au 23 septembre 2005)**

### **Le Symposium intersyndical**

Conscient du processus en cours de réforme des Nations Unies, qui tend à améliorer les activités opérationnelles de la famille des organisations des Nations Unies et à faciliter le service rendu à leurs mandants, comme souligné dans le paragraphe 169 du document de l'Assemblée générale A/60/L.1;

Appuyant sans réserves l'appel à la transparence, la responsabilisation et à l'accès à des niveaux adéquats de ressources, propose que les représentants du personnel réaffirment collectivement leur engagement envers une collaboration effective pour identifier des objectifs et atteindre des buts tangibles avec les institutions compétentes (par exemple organisations individuelles, le Comité de Haut niveau pour la gestion – HLCM, le Réseau des Ressources humaines – HRNetwork) ;

Également conscient de la nécessité pour les représentations du personnel dans tout le système des Nations Unies de renforcer leur organisation et leurs capacités afin que soient réunies, pour tout le personnel des Nations Unies, des "conditions propices au dialogue social" \* ;

Reconnaissant la nécessité d'expertise dans un certain nombre de domaines, propose que coopèrent toutes les institutions représentant le personnel ;

Reconnaissant également le besoin de disposer de moyens adéquats pour assurer une coopération continue et effective, sous la direction de la CCISUA et de la FICSA, les institutions représentant le personnel:

- Identifieront l'expertise requise
- En détermineront la disponibilité
- Prendront les dispositions nécessaires pour répondre aux besoins (par exemple programmes de formation, recours à des experts, etc.)
- Partageront leur expérience et les ressources en tant que de besoin.

Le Symposium propose que les représentants du personnel, sous la direction de la CCISUA et de la FICSA, s'engagent à coopérer avec toutes les parties pour parvenir à ces réformes, au travers de contacts réguliers entre représentations du personnel, avec comme but d'identifier les voies et moyens de créer un mécanisme débouchant sur l'identification et la concrétisation d'objectifs et de buts organisationnels communs.

À cet effet, le Symposium intersyndical:

- Maintiendra des contacts annuels ou bisannuels
- Considérera des thèmes précis d'intérêt particulier pour la majorité des institutions représentant le personnel, y compris sur l'ordre du jour des organes compétents ci-dessus mentionnés
- Mobilisera les ressources disponibles auprès des différents participants
- Établira les programmes correspondant.

Le Symposium propose que la CCISUA et la FICSA s'engagent à continuer leur coopération présente et à intensifier leur collaboration à l'avenir dans leurs contacts avec les organes compétents, ainsi que dans la coordination des apports des institutions représentant le personnel pour atteindre les objectifs ci-dessus énumérés.

\* Voir [Résolution](#) soumise à la 92ème session (2004) de la Conférence internationale du Travail sur l'Application des normes internationales du travail aux fonctionnaires internationaux..